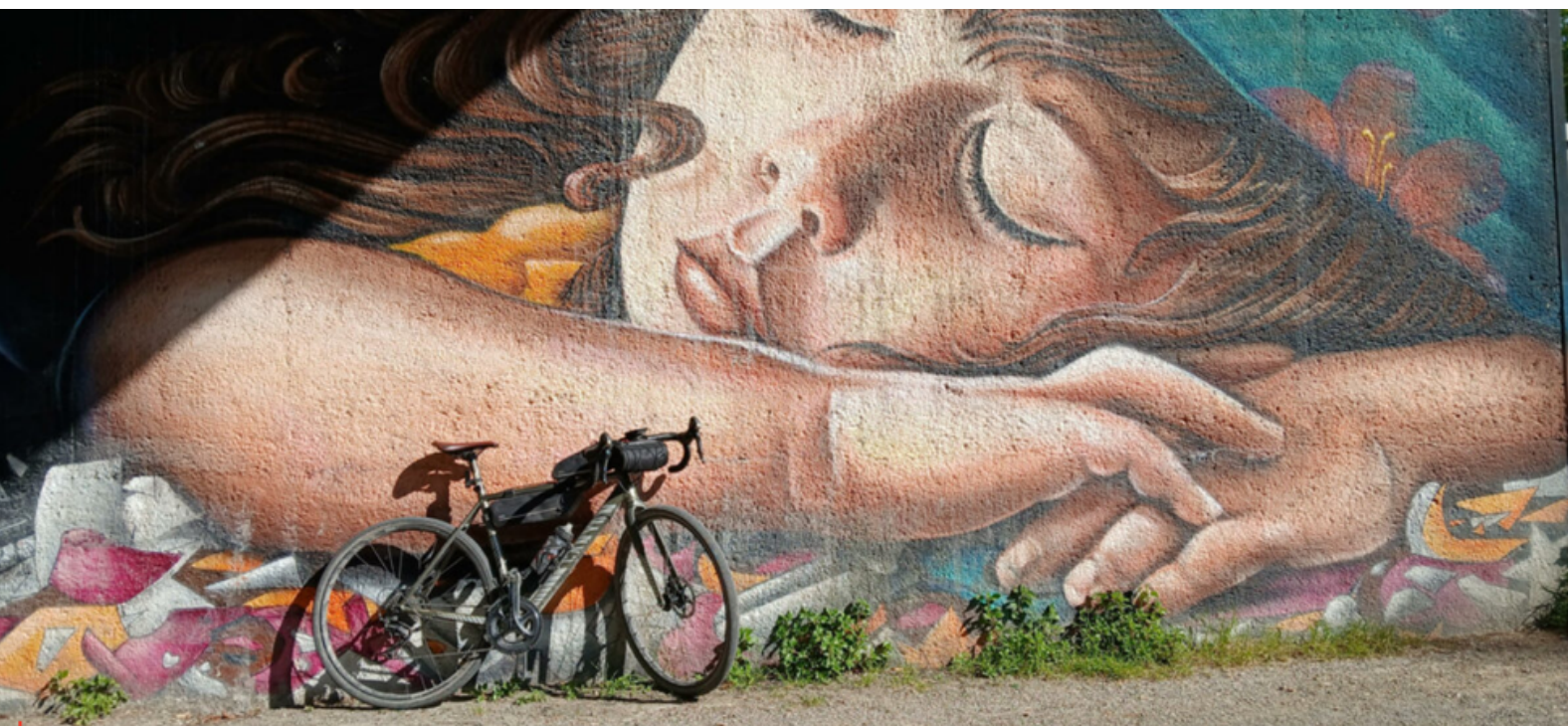


La Méridienne à Vélo

De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'Étang du Puits



**SUR LA COMMUNE DE
AUBIGNY-SUR-NÈRE**

LA MÉRIDIDIENNE À VÉLO



Le projet « Méridienne à vélo » est né de la volonté commune des territoires traversés par l'ancienne ligne SNCF entre Bourges et Sully-sur-Loire de relier la Cathédrale de Bourges à l'étang du Puits.

Le Département du Cher, la Communauté d'agglomération Bourges Plus, les Communautés de communes Terres du Haut Berry et Sauldre-et-Sologne, ont élaboré un projet de voie verte dédiée à la mobilité douce, pensée pour être un espace partagé à pied, à cheval et à vélo.

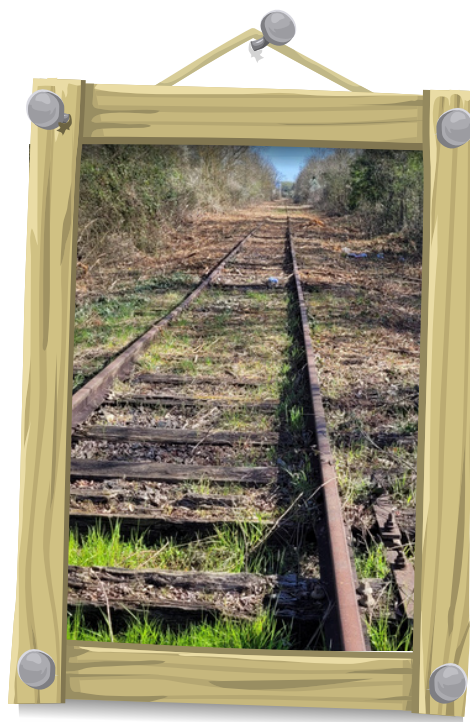
Un double objectif est poursuivi :

- Développer le tourisme local et régional, en connectant cette véloroute à la Loire à Vélo, à Sully-sur-Loire
- Créer de nouvelles opportunités pour effectuer les trajets domicile-travail

L'itinéraire emprunte exclusivement l'ancienne ligne SNCF Bourges - Sully-sur-Loire.

Conscient du caractère parfois monotone du tracé en ligne droite de l'ancienne emprise ferroviaire, le comité de pilotage de la Méridienne à vélo, constitué des collectivités traversées par le projet d'aménagement, a souhaité intégrer une dimension artistique au projet.

Au-delà d'une piste cyclable, l'itinéraire sera ponctué d'aménagements et de séquences thématiques autour des paysages, de la nature, et d'expressions artistiques programmées.



UN ITINÉRAIRE TOURISTIQUE

Au total, la Méridienne à vélo comptabilisera plus de 20 espaces de repos et d'animations dans le Cher : 12 d'entre eux seront propices aux aménagements artistiques et culturels.

C'est l'atout majeur de cette nouvelle véloroute : inviter les promeneurs et cyclotouristes à venir découvrir une destination avant tout ludique et artistique, et leur faire vivre une expérience différente à chaque saison.

Ces aménagements vont évoluer au fil des années, en fonction de la programmation des créations artistiques. Des thématiques annuelles seront le fil conducteur pour une programmation artistique renouvelée.

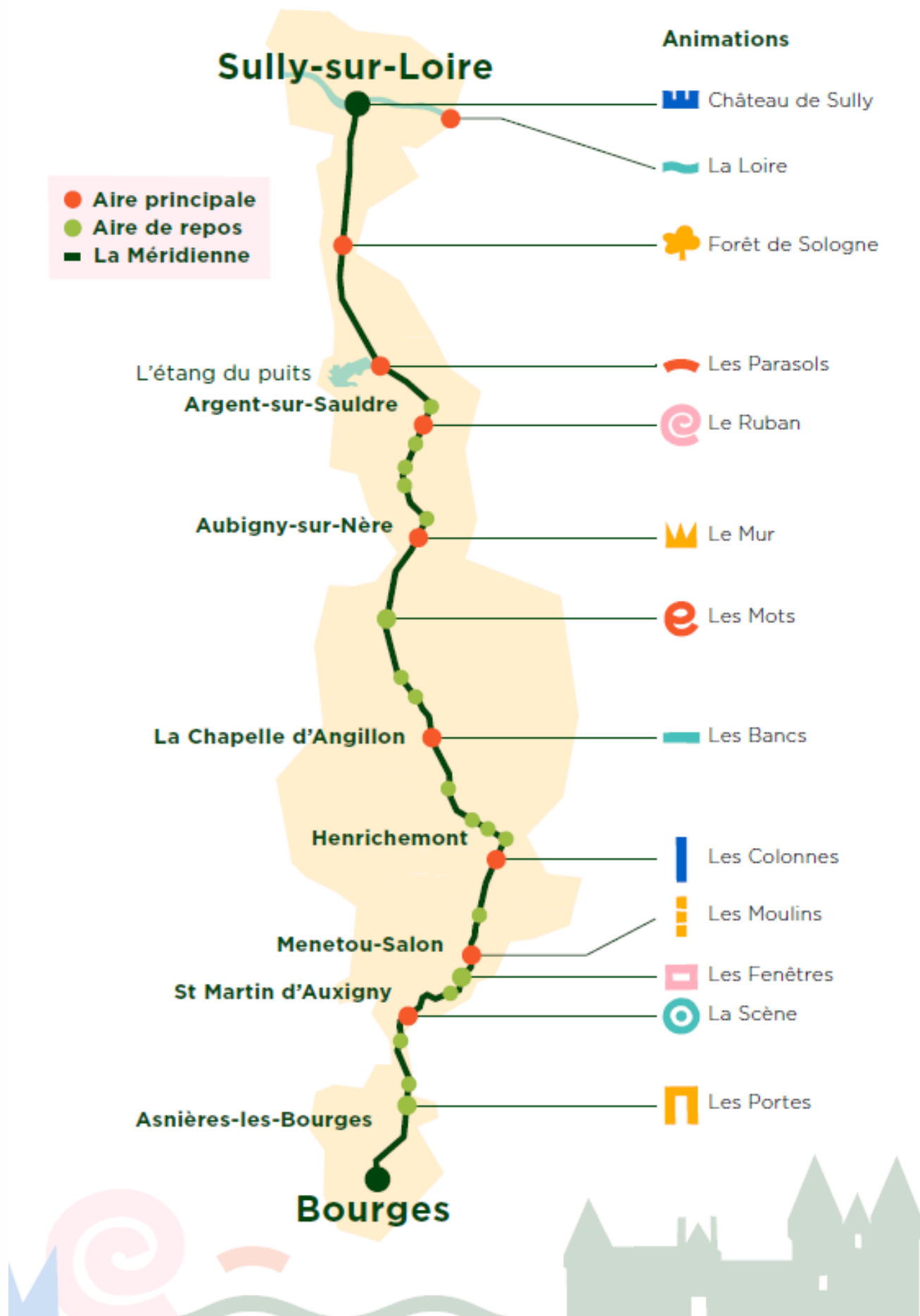
Ces espaces d'expression seront réalisés avec les partenaires, les associations locales, les établissements scolaires, les habitants. C'est cette collaboration et les initiatives de chaque partenaire qui permettront de faire vivre cette destination touristique et en assurera le renouvellement.

Des espaces de repos offriront par ailleurs une ouverture et un panorama sur les paysages environnants.

L'étang du Puits, avec sa faune et flore exceptionnelles, ses nombreuses activités aquatiques et nautiques, constitue également un attrait touristique majeur tourné vers la nature et les loisirs, jusqu'au terminus de l'itinéraire à Sully-sur-Loire et la connexion à la Loire à vélo.



DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES À SULLY-SUR-LOIRE





LE TRACÉ DE LA MÉRIDIENNE À VÉLO SUR VOTRE COMMUNE

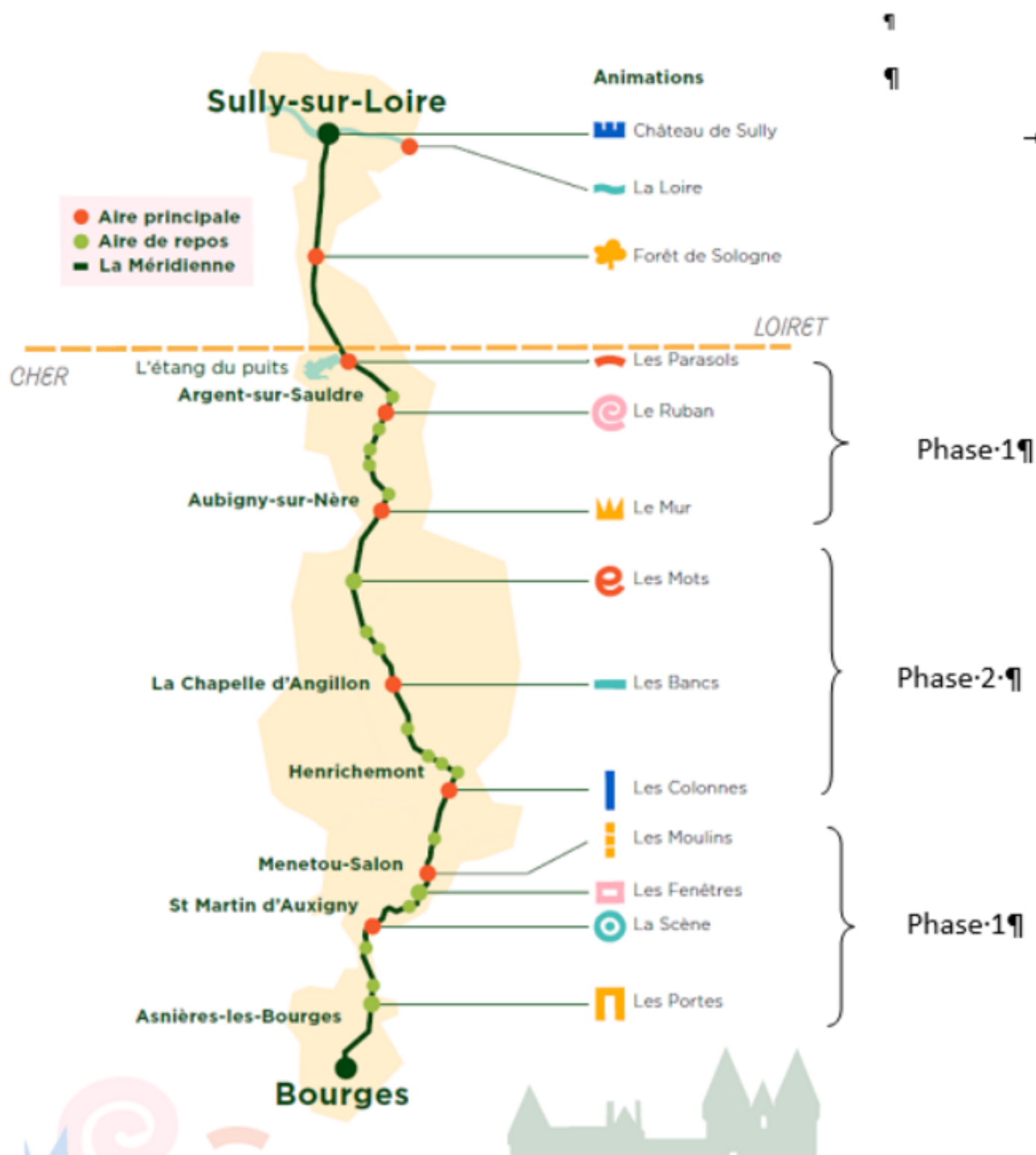
9 kilomètres sur Aubigny-sur-Nère



UN PROJET EN 2 PHASES

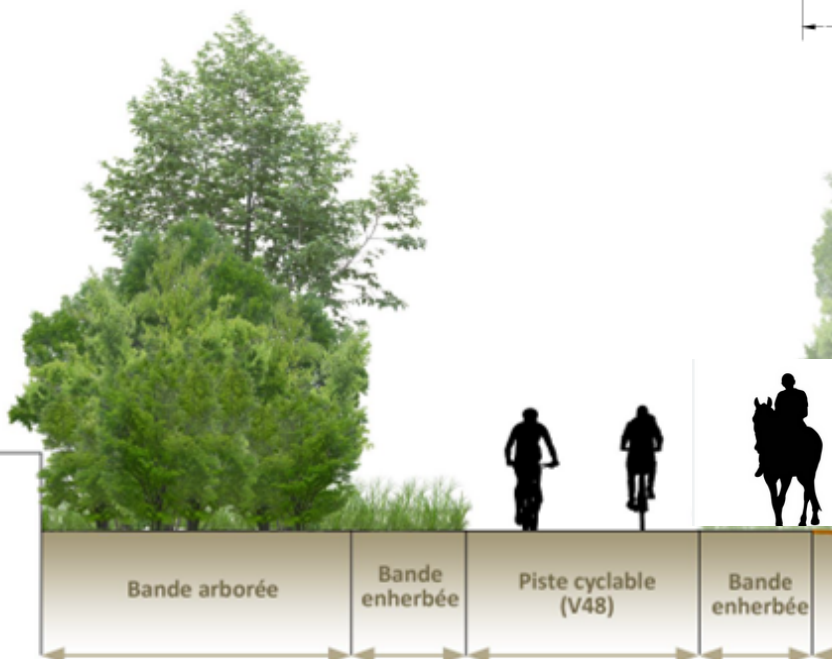
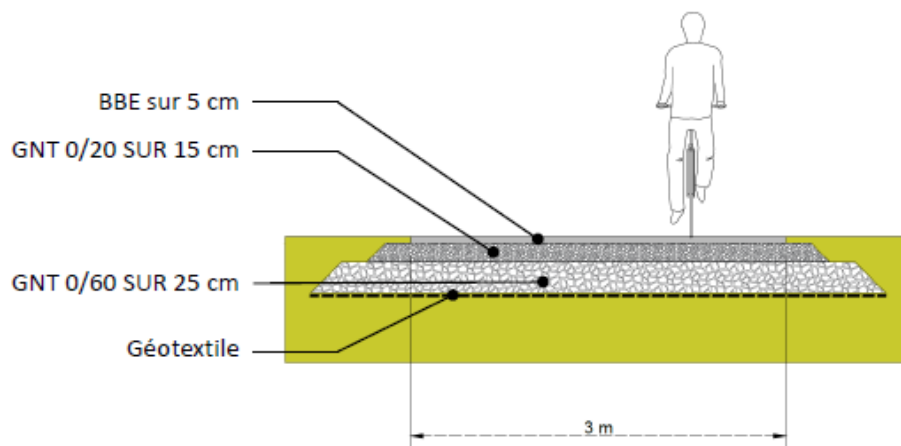
Le projet d'aménagement de la Méridienne s'effectuera en 2 phases de travaux:

- Phase 1 : les travaux relieront Bourges à Menetou-Salon et Aubigny-sur-Nère à l'étang du Puits situé à Argent-sur-Sauldre, pour un total de 35,30 kilomètres.
- Phase 2 : de Menetou-Salon à Aubigny-sur-Nère, soit 34,70 kilomètres.



DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de la Méridienne à vélo consistent à créer une voie verte sur une largeur de 3 mètres, en béton bitumineux avec granulat en porphyre rose, ou en enrobé clair. La couleur rose va progressivement s'éclaircir pour s'intégrer dans le paysage.



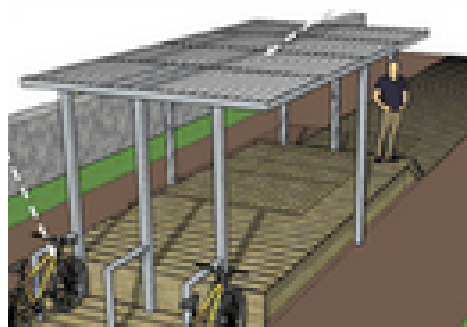
De chaque côté de la piste, une bande enherbée sera conservée, et la haie vive permettra de garder l'ombre tout au long de l'itinéraire.

Sur la phase 1, les travaux comprennent également l'aménagement de 16 aires de repos (revêtement et mobilier), l'aménagement de 39 carrefours, comprenant notamment la signalisation verticale de police et de jalonnement ainsi que les dispositifs de barriérage, la reprise du platelage de 4 ponts existants par plancher, et la reprise des garde-corps sur 4 ponts existants.

Ces travaux permettront de circuler sur une voie totalement sécurisée.



LES AMÉNAGEMENTS ARTISTIQUES



ARGENT-SUR-SAUDRE

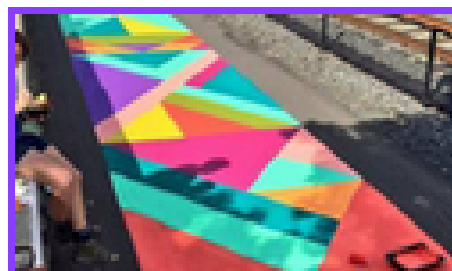
11

12



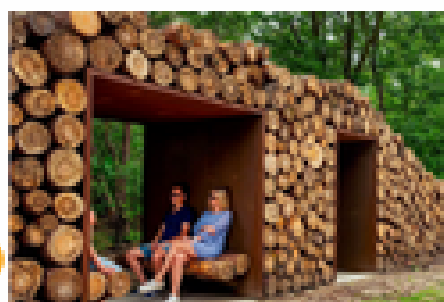
ARGENT-SUR-SAUDRE

10



ARGENT-SUR-SAUDRE

09



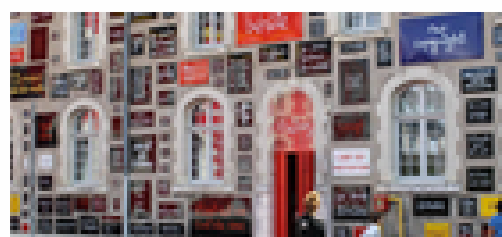
AUBIGNY-SUR-NÈRE

08



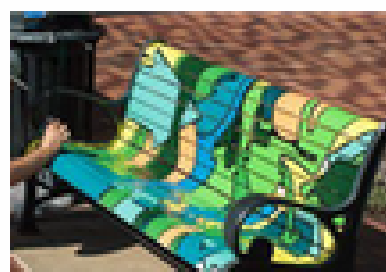
AUBIGNY-SUR-NÈRE

07



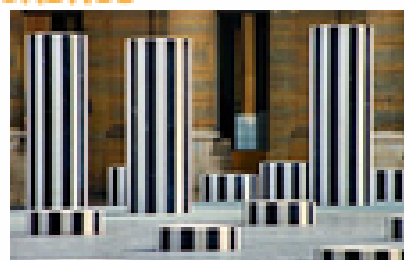
ENNORDRES

06



LA CHAPELLE D'ANGILLON

05



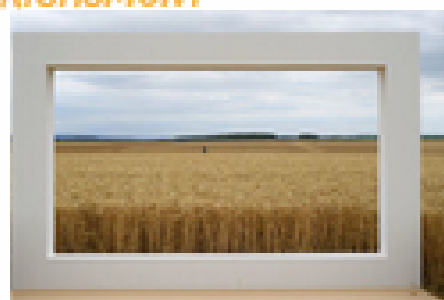
HENRICHEMONT

03

04

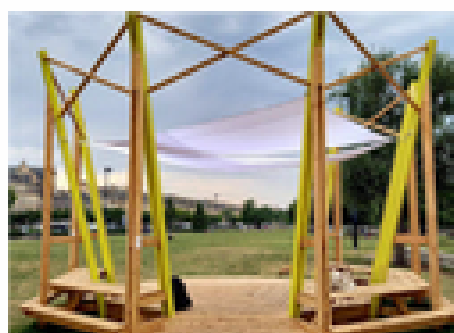


MENETOU-SALON



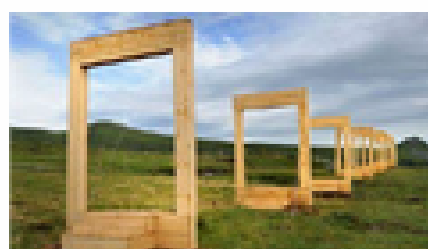
MENETOU-SALON

02



ST GEORGES-SUR-MOULON

01



FUSSY

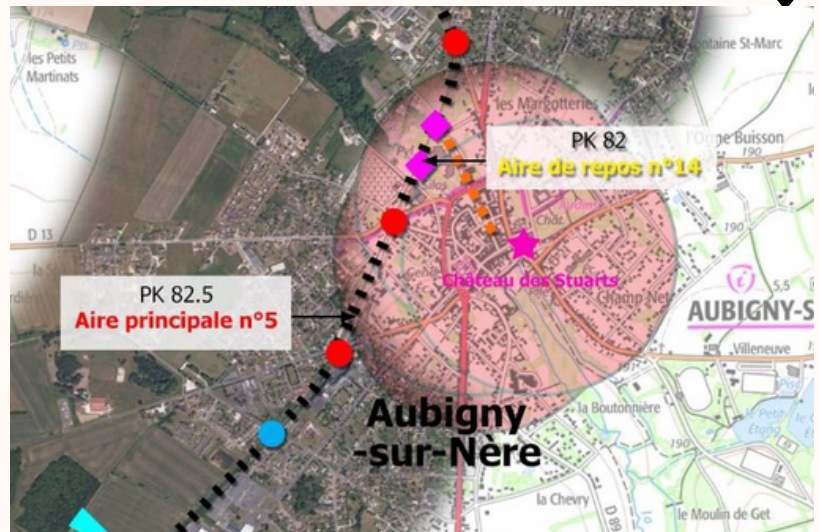
SUR VOTRE COMMUNE

08

LE MUR

La gare devient oeuvre d'art avec son **mur** animé et écrin de verdure avec sa forêt réanimée.

AUBIGNY-SUR-NÈRE



Après le passage de l'itinéraire dans un environnement naturel et boisé, on retrouve un espace semi urbain, avec l'aire principale n°5 qui se situe sur le site de la gare d'Aubigny-sur-Nère.

Les gares n'étant plus utilisées, les sites deviennent souvent des friches qu'il est difficile de valoriser.

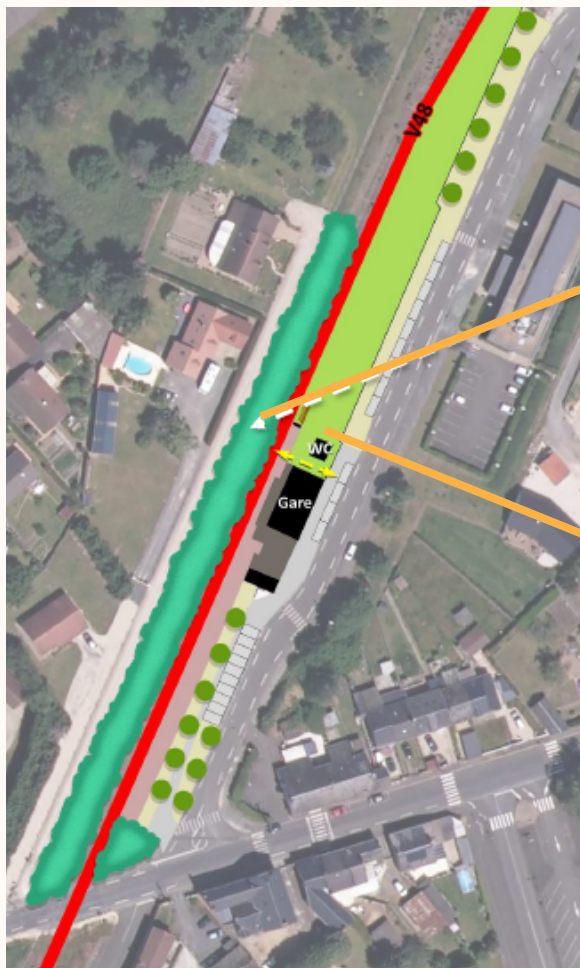
Sur cette aire de repos, il est prévu la mise en place de services pour que les cyclistes puissent réparer leur vélo.

On va venir également créer un espace de verdure pour habiller le lieu et proposer aux familles un lieu de pause accueillant .



Tout d’abord, le site de la gare sera végétalisé par la création d’une micro forêt. L’objectif est de recréer un écosystème, créer un nouveau paysage et un pare vue naturel pour cacher des bâtiments vieillissants.

Des jeux pour enfants permettront aux familles de trouver un lieu agréable, complété par les services utiles aux cyclistes : sanitaires, réparation vélo.



Exemple de micro forêt en milieu ferroviaire



Prairie fleurie et jeux pour enfants



L’animation du site prévoit également la mise en place de palplanches en béton brut, constituant un “mur” de 40 m de long, sur 2 m de hauteur. Ce mur d’expression artistique viendra animer l’itinéraire et créer un évènement atypique.

Animation thématique :

Le Mur

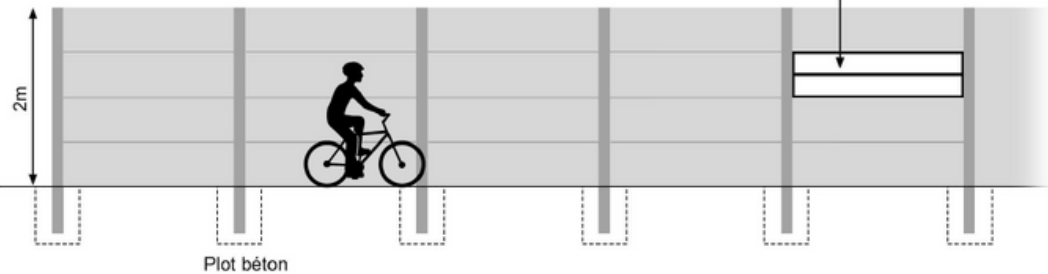
Mur de palplanches en béton
Longueur totale 40 ml



Ouverture
(3 unités à prévoir sur toute la longueur)
Cadre métallique de maintien 192 x 5
avec barreaudage intermédiaire.
Thermolacage ton gris



Exemples d’animation du mur



09

LE BÛCHER

Au milieu de la forêt de Sologne, un bûcher proposera un lieu de repos et de pique nique. La dalle d'expressions complètera les espaces de création sur l'itinéraire.

AUBIGNY-SUR-NÈRE

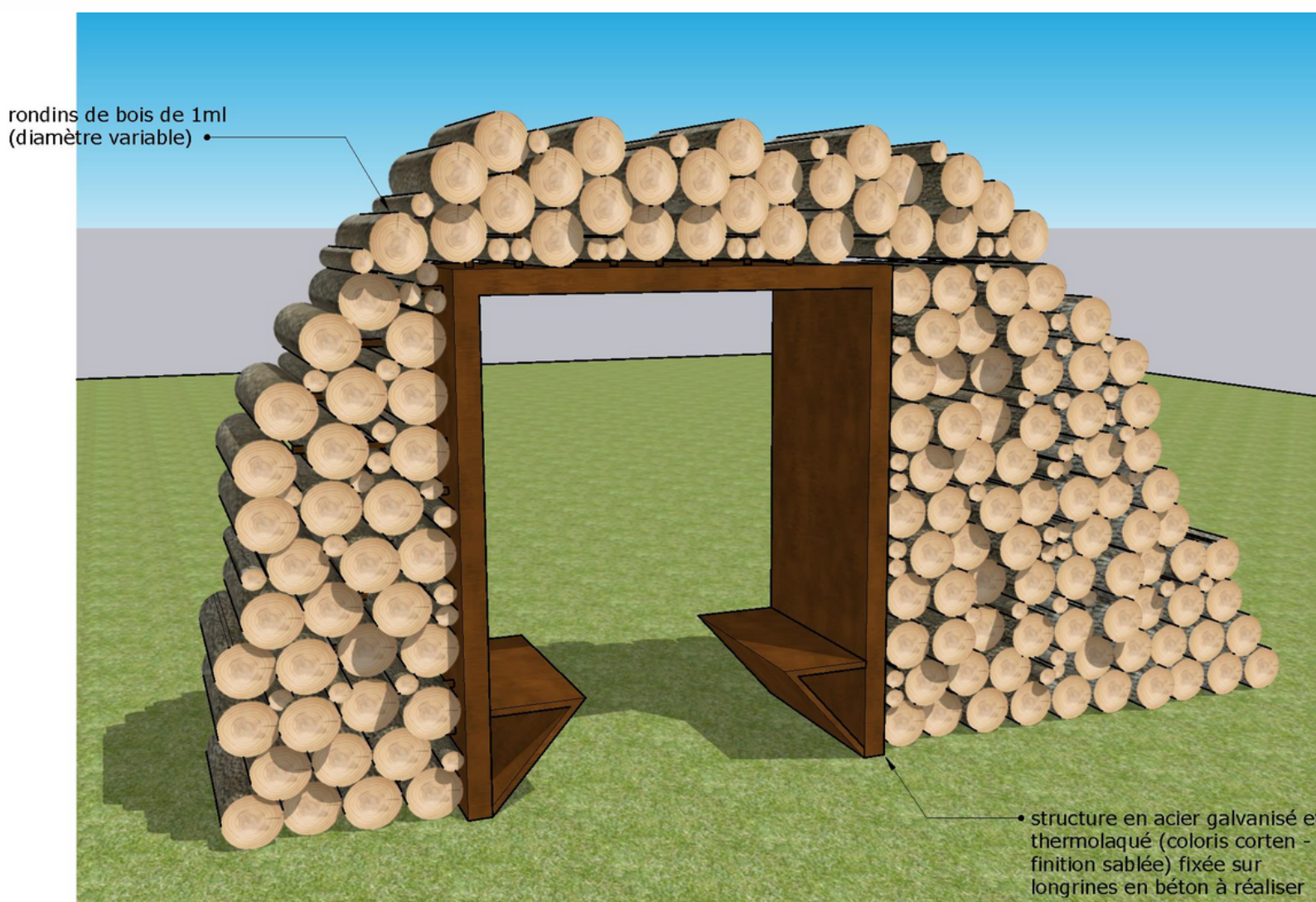


La Méridienne à vélo a la volonté de valoriser le patrimoine traversé.

Ici, le Bûcher interpelle sur la question de la forêt et de son équilibre.

Il invite à s'asseoir, ressentir la plénitude de ces espaces fragiles et indispensables à notre vie, à s'interroger sur son avenir.

Au milieu de la forêt de Sologne, cet aménagement artistique propose un lieu de repos et de pique nique.



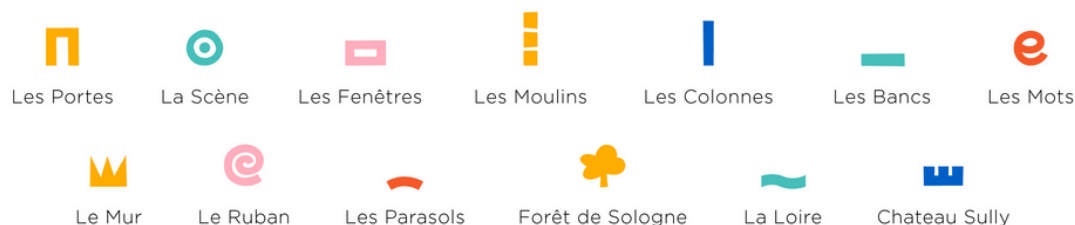
UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE

La création d'une identité graphique dédiée à la Méridienne à vélo répond à une double vocation : offrir un repère visuel facilement identifiable par les futurs usagers et mettre en valeur la singularité de ce projet.

Le logo imaginé illustre toute la spécificité de la Méridienne à Vélo :



De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'Étang du Puits



- Un parti pris graphique fondé sur l'utilisation de pictogrammes colorés qui valorisent à la fois les spécificités du patrimoine local traversé (Loire, forêt, château) ainsi que la dimension artistique et ludique du projet en se référant aux aménagements paysagers prévus sur le parcours (bancs, colonnes, parasols, scène...).
- Une couleur dominante de vert utilisée pour la police de caractère reflétant l'environnement naturel dans lequel s'inscrit le tracé.
- Un visuel accompagné d'un slogan « De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'étang du Puits » qui explicite les grandes étapes de l'itinéraire.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

Lancement des travaux d'aménagement : le 16 juin 2025

2025 / 2027 : Phase 1

2026 / 2028 : Phase 2

CONTACTS

Pour toute question sur ce projet, vous pouvez contacter :

Conseil Départemental du Cher

Nelly LAVAURE

02 48 25 24 59

nelly.lavaure@departement18.fr



